Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 518

Artikel: Contre le droit au travail de la femme mariée en Hollande

Autor: Gueybaud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

contact avec les anciennes catéchumènes, soulageant les pasteurs dont la tâche est si lourde. Cette question de l'éligibilité féminine ecclésiastique doit être examinée pour elle-même, objectivement, par réflexion personnelle, en scrutant sa conscience, et non pas en suivant aveuglément l'opinion d'un pasteur ou d'un conseiller de paroisse. L'expérience des Eglises sœurs montre que la femme peut jouer dans l'Eglise un rôle encore plus actif. La collaboration de l'homme et de la femme est voulue de Dieu: c'est quand la femme participera vraiment à toutes les fonctions de l'Eglise que celle-ci sera vraiment représentative du pays.

Mlle Burkhardt, conseillère de paroisse à Genève, exposa ensuite comment, dès 1923, l'éligibilité ecclésiastique fut facilement votée dans ce canton. L'innovation eut vite raison de la routine et du préjugé et montra l'inanité de l'opposition. Aux dernières élections (1935) ont été élues, dans 25 paroisses, 59 femmes et 29 suppléantes, soit le quart du nombre total des conseillers. Mlle Burkhardt a énuméré les multiples activités des femmes, qui visitent les paroissiens, ce que ne peuvent plus faire les pasteurs, faute de temps, accueillent les nouveaux arrivés dans la paroisse, font le lien entre la paroisse et les paroissiens. Elles ne font pas nécessairement le même travail que leurs collègues masculins, mais le complètent. Mlle Burkhardt a montré comment ces activités sont facilitées et accrues du fait du caractère officiel des conseillères et comment les conseillers masculins savent les apprécier à leur juste valeur.

Mlle F. Fonjallaz, au nom de la Fédération des Unions de Femmes a souligné que l'ambition, la noble ambition de celle-ci,[1] est le bien de l'Eglise. Après la consultation qui se fait actuellement dans le canton, l'on ne pourra pas dire que ce sont les femmes qui sont hostiles à la réforme: au contraire, ce sont les pasteurs qui s'y opposent, et qui dans les assemblées veulent imposer leur manière de voir. Les Unions de Femmes veulent travailler pour le bien de tous et dans le cas présent, elles sont heureuses d'avoir l'appui du Conseil d'Etat.

Après avoir entendu encore quelques oratrices, l'Assemblée unanime vota la résolution suivante:

Les participantes à la XIe Journée des femmes du canton de Vaud, réunies le 18 février à Lausanne, après avoir étudié la question de l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques de l'Eglise nationale vaudoise ;

S'étonnent qu'une opposition ait pu se manifester contre une innovation qui a fait ses preuves ailleurs, et qui rendrait les femmes attentives à leurs responsabilités en les associant d'une manière plus effective à la bonne marche et à la direction de l'Eglise ;

souhaitent que l'Eglise qui bénéficie journellement de l'appui moral et matériel des femmes sanctionne légalement cette collaboration dont l'Eglise ne saurait se passer ;

recommandent vivement aux paroissiennes de se prononcer en faveur de la revision de la loi ecclésiastique.

M. Piere Deslandes, qui avait assisté à la discussion avant de parler sur *Les Vaudoises des champs, l'erreur et la sagesse,* a tenu à exprimer son indignation de voir la résistance opposée aux femmes qui désirent étendre leur activité dans leur Eglise, et a posé cette question : Que serait l'Eglise, n'importe quelle Eglise, sans la femme ? » Puis il a parlé avec infiniment d'esprit de quelques défauts de quelques Vaudoises et de beaucoup d'étrangères. On ne résume pas une causerie de M. Deslandes, qui régala son auditoire de portraits délicieusement tracés.

La journée s'est terminée par de l'excellente musique exécutée avec talent par Mme Rimatté, cantatrice, Mlles Chambettaz, violoniste et Fœtisch, pianiste, et par un thé fort animé.

S. Bonard.

[1] Ceci en réponse sans doute à un article extraordinaire du *Semeur Vaudois*, le journal officiel de l'Eglise vaudoise, disant « que celle-ci n'avait pas à encourager les ambitions des Unions de Femmes!!! » *(Réd.).*

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

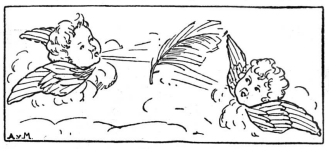

DE-CI, DE-LA

Succès féminins en Suisse.

On nous écrit de Neuveville que lors des élections paroissiales qui ont eu lieu récemment dans cette ville les efforts des groupements féministes ont été couronnés de succès en ce sens qu'une femme a été élue conseillère de paroisse par 138 voix sur 181 votants. L'année précédente, la candidate féminine n'avait réuni que 58 voix: il y a donc un progrès marqué à signaler.

Voilà une élection qui vient à point pour fournir un argument de plus aux Vaudoises qui travaillent à obtenir ce même droit.

— A l'assemblée de la Société vaudoise d'Horticulture, réunie le 13 février à Lausanne, Mme Jaeger, une Anglaise habitant St-Sulpice, a été gratifiée d'une récompense de vingt points (le maximum) pour la création de son établissement, avec félicitations pour son travail et sa persévérance ; et Mme W. Huck, à Blonay, a obtenu le maximum avec félicitations pour ses cultures de gloxinias de semis.

Contre le droit au travail de la femme mariée en Hollande

Nos lectrices ont déjà certainement entendu parler de l'extraordinaire projet de loi soumis au Conseil Supérieur du Travail par M. Romme, Ministre des Questions sociales et membre actif du parti catholique-romain. Extraordinaire, disons-nous, d'une part parce que cela constitue vraiment une ironie que, dans

Carrières féminines

I. Professions rares et carrières de demain

Il serait dangereux assurément de se bercer de l'illusion que, sitôt munie d'un diplôme ou d'un grade universitaire, toute jeune fille, toute femme, trouvera facilement la carrière de son goût. Trois sortes d'obstacles leur barrent le chemin, a assuré Mme Wiblé-Gaillard, Dr. ès-lettres, au début de la suggestive causerie qu'elle a donnée l'autre soir à l'Union des Femmes de Genève: d'abord la concurrence masculine, les jeunes gens étant toujours persuadés qu'à eux seuls incombent le souci de fonder un foyer; puis lorsque ces diplômées essayent de se rabattre sur d'autres carrières, qui offrent de meilleures perspectives économiques, la concurrence des femmes non diplômées, qui protestent contre cette invasion de leur domaine; et enfin la préférence marquée que montrent généralement les employeurs pour le personnel féminin subalterne, et qui leur fait écarter de la direction de leurs services des femmes trop bien qualifiées à leur sens.

Que faire alors ? quand on a, souvent au prix de sacrifices importants, conquis son doctorat ou sa licence à la force du poignet, développé avec espoir de succès des dons spéciaux, que faire pour percer au milieu de la foule de femmes diplômées que les Universitaires lancent chaque année sur le marché du travail intellectuel? Deux solutions s'imposent à celles qui n'abandonnent pas la lutte pour se marier: se spécialiser, sans perdre de vue la nécessité de la connaissance générale de la profession; et puis chercher des voies nouvelles, faire preuve d'initiative en créant ces professions, qui de rares finissent par devenir usuelles, grâce au courage et à la persévérance de celles qui les ont inventées.

Ces femmes énergiques et riches en idées neuves, on ne les trouve malheureusement guère dans notre pays; et de toute la liste, amusante souvent, de ces professions rares, dont Mme Wiblé-Gaillard a égrené le chapelet devant ses auditrices captivées, la plupart sont essentiellement exercées dans d'autres pays. Voici, par exemple, pour celles qui ont fait des études médicales, la direction scientifique des instituts de beauté, celle des instituts psychologiques, la cure mentale, voire même la phrénologie. Voici aussi la profession de vétérinaire pour petits animaux (chats, poules, lapins poissons) à laquelle nos jeunes compatriotes ne peuvent malheureusement pas se préparer chez nous, notre seule école vétérinaire suisse ne s'occupant que du gros bétail; voici, pour les diplômées en sciences physiques ou naturelles, la photographie anatomique, et pour les mathématiciennes la photographie astronomique, l'astronomie, le vaste domaine des assurances, de la statistique, ou encore la carrière de cambiste pratiquée par quelques femmes à l'étranger, en dépit des restrictions imposées par les financiers.

Les licenciés en droit, auxquelles le barreau n'ouvre pas de perspective satisfaisantes, peuvent chercher des places de conseillères juridiques des banques, de commissaires priseurs dans certains pays. Celles qui ont passé par la Faculté des Lettres peuvent, si elles trouvent fermées devant elles les nombreuses portes de l'enseignement à tous les degrés, ou du journalisme, s'ingénier par exemple à créer un Institut de langues orientales tel qu'il vient d'en être fondé un par une femme à Genève; ou se faire lectrice d'œuvres nouvelles pour des revues ou des théâtres; ou correctrices d'épreuves de publications scientifiques; ou intermédiaire entre auteurs novices et grandes maisons d'édition; où même écrivain public, arrivant de la sorte, non seulement à fournir à des garçons d'honneur empêtrés pour porter un toast, ou à des présidents malhabiles de petits groupements, les vers où la prose qu'ils seraient incapables de produire, mais encore à forcer la porte des ministères et à composer pour de hauts personnages toujours pressés, toujours surchargés, les meilleurs de leurs rapports et de leurs discours!...

En France, en Italie, des femmes ayant en main un diplôme de hautes études techniques, ont occupé ou occupent encore des postes importants à la tête d'usines de tous genres, voire même à la direction du grand théâtre milanais de la Scala. Des femmes ingénieurs agronomes ayant épousé des collègues apportent à leur mari une collaboration effective dans l'exploitation d'importants domaines; des architectes, des décoratrices, des géomètres-urbanistes exercent avec talent, et souvent plus de savoir-faire que les hommes, des carrières qui semblent tout spécialement faites pour elles. Et ainsi de suite.

* * *

Voilà déjà, n'est-il pas vrai ? un beau champ d'activité ouvert aux capacités de nos diplômées d'Universités. Mais pour celles qui n'auraient pas le cran de se lancer déjà dans l'aventure de pareilles innovations en Suisse, Mme Wiblé a tenu encore en réserve une série de suggestions tout à fait intéressante et plus facilement réalisables. Pourquoi, par exemple, a-t-elle demandé, les femmes ne reprendraient-elles pas en main certains travaux qui étaient uniquement de leur ressort autrefois, et que les techniciens masculins ont maintenant envahis? pourquoi, puisque autrefois la préparation des remèdes était toujours le fait des religieuses, une de nos pharmaciennes n'inventerait-elle pas un produit nouveau? qui, si il a du succès peut fournir du travail à d'autres femmes encore: directrice d'usine, chef commercial, chef de publicité, sans parler de l'activité des chimistes dans les laboratoires. Pourquoi tous les nouveaux produits diététiques sont-ils inventés par des hommes? et les produits de nettoyage, tous les Vim, Persil, Lux et Cie ? et n'y a-t-il pas là un beau champ d'activité rémunératrice pour celles qui ont en poche leur doctorat ès-science? Si un produit est bon, point n'est besoin de gros capitaux pour le lancer: combien n'en a-t-on pas vus qui ont été fabriqué sur un coin de fourneau dans une casserole de cuisine? Et des femmes architectes ou ingénieurs — encore en petit nombre en Suisse — ne trouveraient-elle pas une activité intéressante comme régisseurs d'immeubles? des licenciés ès-lettres ne pourraient-elles pas se tourner vers la librairie, le film scolaire ou éducatif, la bibliographie, etc. Et l'organisation de voyages, le tourisme artistique ou scientifique — tel que le pratique notamment Mme Adrienne Weill, la fille de notre amie Mme Brunschvicg *(Réd.)*, — n'offre-t-il pas aussi des perspectives intéressantes à celles qui savent oser?

Faut-il avouer qu'en écoutant Mme Wiblé, nous nous disions avec pas mal d'humiliation qu'un trop grand nombre de nos femmes suisses, même dotées d'une formation universitaires complète, savent encore bien peu se débrouiller... Faisons mille vœux pour que des causeries comme celle de l'autre soir éveillent par leur écho des initiatives heureuses — en ces temps de chômage tout spécialement — initiatives auxquelles nous serons la première à applaudir chaleureusement.

E. Gd.

Glané dans la presse...

Aviatrices d'autrefois

Mme Suz. Normand, dont le remarquable talent de reporter est bien connue de nos lectrices, a mené dans Marianne *une grande enquête parmi les femmes aviatrices les plus célèbres. Mais elle a tenu aussi à rendre hommage aux pionnières qu'elles évoque en quelques touches très vivantes.*

...Peut-être est-il juste de donner aux toutes premières « femmes-aeronautes » un souvenir, un hommage? Dans les « plus légers que l'air» elles ont, en effet, préparé la voie, elles ont montré autant de courage, témoigné d'une hardiesse égale. Elles ont aussi, certaines, payé, de leur vie. A relire leur histoire, les mêmes mots viennent sous la plume, des images analogues se forment. Ni l'avant-guerre, ni l'après-guerre n'ont le privilège du « cran » féminin. Seul, l'appareil change: la montgolfière, voici 150 ans. Aujourd'hui l'avion. Dès la fin du XVIIIme siècle, des femmes accompagnent, en ballon, les aéronautes. Et, en 1799, la femme de l'un d'eux, Jeanne-Geneviève Garnerin, tente, seule, une première ascension. Aéraunotes officiels de Napoléon, elle et son mari, plusieurs années durant, cultivent, si l'on peut ainsi dire, les divertissements aériens, organisent des fêtes populaires, jusqu'au jour où la couronne impériale, dont ils avaient coiffé un de leurs ballons, naviguant à travers les espaces, imagine d'atterrir à Rome sur le tombeau de Néron. Personne n'est responsable des fantaisies du vent ! Mais allez donc après cela empêcher des incidents diplomatiques. Le ménage Garnerin est prié d'aller voler ailleurs, et c'est une femme, Mme Blanchard, célèbre à la fois pour sa beauté et pour son audace, qui est nommée « *chef du service aérien de Sa Majesté* ». Pour un anti-féministe, l'empereur se montrait assez généreux.

On est en 1810. Après la chute de l'empereur, Mme Blanchard reste au service de Louis XVIII. En 1819 elle meurt, dans son aéronef en flammes, ayant imaginé de tirer, dans les airs, un feu d'artifice qui lui sera fatal.

Ainsi toute l'histoire aérienne du XIXme siècle est-elle pleine de noms féminins.

Mais voici le XXme siècle, et voici l'aviation. C'est en1903 que vole le premier appareil construit par les frères Wright. Ceux-ci ont une sœur, Katherine, et c'est grâce à son dévouement, à sa générosité (elle travaille sans relâche pour aider les deux garçons à poursuivre leurs expériences), que peut être construit le premier appareil plus lourd que l'air: « Quand on parle des Wright, déclare l'un d'eux, on doit y comprendre notre sœur. Notre effort a été, en grande partie, inspiré par elle ».

C'est donc une femme qui fut l'inspiratrice de l'aviation, et qui, par sa confiance et par son appui moral et matériel, rendit l'invention possible. Le fait ne valait-il pas la peine d'être signalé?

C'est la France, cependant qui, la première, délivre à une femme sa licence de pilote: en 1909, la barone de Laroche — dix ans plus tard, elle illustrera tragiquement son nom en s'écrasant au sol — prend place devant les commandes. Notons qu'à ce moment-là, trente-cinq hommes seulement en France possèdent le brevet de pilote.

Cependant, Hélène Dutrieu, Jeanne Pallier, Marie Marvingt, Jeanne Herven, Mme Niel, Marthe Richard, à leur tour appartaient à l'aviation leur contribution, et se spécialisaient par des exploits retentissants. La plupart de ces jeunes femmes, d'ailleurs brillantes sportives, s'étaient déjà fait connaître dans des compétitions automobiles, comme Raymonde de Laroche, des exercices de motocyclette comme Hélène Dutrieu, des matches de nage, etc.

L'aviation, alors, n'était pas une carrière: c'était un sport, un de plus. Ceci pour la France. Et l'Amérique, qui, plus tard, devait donner au monde. elle aussi des aviatrices magnifiques ?

L'Amérique accordait, en 1911, le premier brevet féminin à miss Quimby, qui devait se tuer en juillet de l'année suivante à Boston. Mais, quelques-mois auparavant, elle renouvlait l'exploit de Blériot, et, en avril, traversait la Manche d'Angleterre en France. On raconte que pour ce vol, le plus dangereux que l'on connût à ce jour, l'aviatrice portait sous son manteau de cuir un « ensemble » de satin violet, blouse et culotte conçu tout exprès pour sa randonnée. J'ai idée que le satin violet a commencé et terminé là ses destinées aériennes!

Poétesses de Hongrie

*Notre confrère l'*Egyptienne, *dont la partie littéraire est toujours très soignée, publie la traduction françaises de quelques petits poèmes de femmes hongroises. Nous lui empruntons les deux fragments suivants :*

NUIT TRANSSYLVANIENNE

En haut : sur les rochers la lune s'arrête
pour regarder dormir le champ,
pour voir le flot chuchoter, secouer la tête,
puis glisser plus loin comme un chant.

. . . . . .

En bas: le lac; sa blanche nappe est frisée,
ses ondes font un grave bruit ;
c'est une symphonie des âmes brisées
qu'elles chantent, jouent dans la nuit...

D. Olga Dobay.

QUESTION

S'il y a quelqu'un parmi vous
qui n'ait jamais eu le cœur brisé par l'orage :
Qu'il se présente donc allègre, plein de courage,
les yeux prophétiques, brillants de joie !
Qu'il nous raconte donc comment sa vie fut-elle
remplie de grâce et de foi?
Comment put-il éloigner le voile de douleur,
Ce papillon à tête de mort qui, obstiné, se pose
sur toutes fleurs ?
Comment put-il obtenir l'amour de la vie?
Que donna-t-il en échange? dut-il payer et quel
prix?
Oh! nous épions ses paroles l'âme tourmentée,
un seul mot pourrait éclairer nos chemins manqués
et dissiper les nuages de nos fronts hantés...

Esther Oswath.

un pays gouverné depuis plus d'un demi-sècle par des femmes, et dont la dynastie se continue également par des femmes, pareille atteinte soit portée à cet élémentaire droit féminin: celui de travailler. Et ce projet est extraordinaire aussi, vu les mesures qu'il comporte, et dont l'application se révélera épineuse et injuste si, par malheur, il venait à être mis en pratique.

D'après ce texte de loi en effet, le travail serait interdit à *toute femme mariée*, même à celle dont le métier pauvre et fatigant n'est objet d'envie pour personne, comme par exemple celui d'une femme de ménage employée à nettoyer des bureaux, des magasins, etc. Exception est faite toutefois à cette régle draconnienne en ce qui concerne le travail libre: si la dite femme de ménage manie le balais ou le torchon dans une famille, il lui sera loisible de continuer la besogne interdite à sa sœur, qui balaie tous les soirs l'étude d'un avocat ou le bureau d'un homme d'affaires. Il en est de même à l'autre bout des professions: une femme médecin pourra continuer à pratiquer, même mariée, si elle a installé son cabinet à son compte, alors que sa collègue, chef de salle dans un hôpital, sera impitoyablement renvoyée à ses devoirs familiaux!

Car, et M. Romme l'a déclaré très sérieusement, c'est uniquement dans l'intérêt de la famille qu'il a élaboré ce chef d'œuvre, et non pas en relations avec la crise de chômage, comme le font malheureusement tant d'autres de ses collègues. Son but est de protéger la famille contre l'abandon de la femme, qui assure-t-il en travaillant au dehors, néglige ses devoirs d'épouse et de mère. J'espère que l'on aura eu l'idée de demander à M. Romme si faciliter l'union libre est dans son esprit une manière de protéger la famille: car comment le fait ne crève-t-il pas les yeux de tous ceux qui ont une petite expérience des difficultés de la vie que deux jeunes gens, pour lesquels le mariage n'était possible que par l'addition des petits salaires de chacun, n'auront plus dès lors qu'à choisir entre l'abandon de leur projet ou l'union libre? Et puis, si le but du ministre hollandais est véritablement de protéger la famille, pourquoi prévoir des exceptions à cette règle? pourquoi autoriser les femmes travaillant dans une entreprise avec leur mari à continuer leur activité, tandis que celles qui sont au service d'un patron devront y renoncer? Et d'ailleurs, d'après les évaluations faites, le nombre des femmes qui tomberaient sous le coup de cette loi est relativement petit: 4 à 6000 pour toute la Hollande: pourquoi donc ne protéger que 4 à 6000 familles seulement sur l'ensemble de la population des Pays-Bas?

On pense bien que les féministes hollandaises n'ont pas laissé présenter ce projet, auquel nous renouvelons notre qualification d'extraordinaire, sans protester, et de grands meetings ont eu lieu à travers le pays, auxquels ont pris la parole des femmes de toutes les tendances politiques ou sociales. Des comités locaux ont été constitués, et l'on peut s'attendre à une énergique résistance si le projet passe des mains du Conseil supérieur du Travail à celles des députés. Et puis... les femmes hollandaises ont des représentantes au Parlement, et même celles qui appartiennent au même parti politique que le ministre si singulièrement « bien intentionné », doivent compter avec l'opinion de leurs électrices...

J. Gueybaud.

Le problème de la personnalité

Ainsi que l'a déjà annoncé le *Mouvement Féministe*, Neuchâtel a été pour la Xme fois gratifié d'une de ces «Journées d'Education» devenue traditionnelle où parents et pédagogues peuvent renouveler leur action au contact d'éducateurs, théoriciens ou praticiens, ou plutôt d'éducateurs qui sont à la fois l'un et l'autre.

Les parents sont venus nombreux, le premier soir à l'Aula de l'Université, entendre M. Baudouin parler en penseur, en érudit, et en artiste de ce sujet: *Parents et enfants: leurs relations inconscientes*. Le conférencier s'est attaché à élucider les conflits qui mettent fréquemment aux prises deux générations successives. A son avis, l'enfant est l'incarnation de l'inconscient des parents, de leur inconscient honni, refoulé par eux; en lui s'épanouissent des tendances qu'ils ont condamnées, et contre lesquelles ils luttent à nouveau. Pour résoudre ces conflits, mieux vaut leur conseiller de se défendre que de réprimer plus violemment l'enfant. Et à la lumière de principes de cet ordre, M. Baudoin a fait une analyse émouvante de *Marie-Claire*, où il découvre, de la première à la dernière ligne la vérité psychologique profonde du récit et de la sincérité de Marguerite Audoux.

La seconde journée fut ouverte par M. le conseiller d'Etat A. Borel, chef du Département de l'Instruction publique, qui veut bien, depuis des années, patronner ces conférences, et les appuyer de sa science et de son autorité. Le point de vue des trois conférenciers que l'on entendit ensuite est de façon générale semblable à celui qu'exprima M. Borel sur le problème de la personnalité. M. Baudouin, sous ce titre justement: *La personnalité*, marqua la différence entre l'individu et le personnalisme, ou du moins tenta de marquer la différence qu'y voient les « personnalistes » adeptes du groupe « Esprit ». A leur sens la « personne » est un « moi » à la fois métaphysique et concret, caché sous le « moi » empirique. Le problème se pose de le dégager, de réaliser l'homme dans ce qu'il a de plus complet et de supérieur. Ici interviennent les méthodes de Yung et de Freud, qui contribuent à délivrer le « moi » profond de ses fonctions refoulées, à faire trouver à l'individu son unité, le centre qu'il cherche. Cette tâche est urgente, puisqu'il ne s'agit de rien de moins que d'opérer le sauvetage de la personnalité menacée par les idéologies totalitaires!

A son tour, Mlle M. Evard, en pédagogue expérimentée, expose ce qu'elle entend par l'individualisme: il s'agit non du culte de l'individu (à force de vouloir servir l'enfant on a fait une génération d'égoïste), mais de sa formation. C'est bien ainsi que l'entend Mme Pieczynska, l'initiatrice des « Journées éducatives » qui dès 1928 prévoyait le sujet traité aujourd'hui. Remontant à Herbart et à son dogmatisme à outrance, Mlle Evard montre la réaction qui s'est opposée à cette doctrine. Cette réaction elle-même a été exagérée; on a voulu corriger l'excès de sévérité par trop d'indulgence, et l'on a abouti à l'attitude jouisseuse, égoïste, de la jeunesse actuelle, à son mépris de l'idéalisme et de la morale. Le moment est venu de restaurer la personnalité par la discipline individuelle et collective, en se souvenant qu'on ne devient personnel qu'en résistant; d'amener la jeunesse à se construire un caractère; de ne plus ôter de devant elle les obstacles, mais de lui procurer la joie de se sentir moralement forte. Les Américains l'ont si bien compris que, techniciens toujours, ils ont institué des « ingénieurs de caractère », étrangers à l'école, mais y faisant des apparitions plus ou moins fréquentes, pour discuter avec les élèves et les orienter. Mlle Evard préconise pour nous, sinon l'introduction de l'ingénieur du caractère, du moins la visite, dans les écoles, de personnes qui s'imposent à la jeunesse par leur supériorité morale.

Ce vœu se trouve en quelque sorte illustré d'un exemple immédiat par l'apparition à la tribune de celui qui, en Suisse, incarne le mieux cette autorité: M. F. Wartenweiler, l'éducateur populaire, créateur de la colonie du Herzberg, où les jeunes adultes âgés de plus de 20 ans, accourent chercher auprès de lui la discipline intérieure qui leur manque. Esprit clairvoyant, M. Wartenweiler ne se dissimule aucun des défauts des jeunes, mais, homme de cœur et homme d'action, il leur tend une main secourable; une main de paysan, d'artisan, qui les remettra en équilibre en leur faisant reprendre goût au travail des champs et de l'atelier. Il a foi dans le travail de la terre, dans le mystère de la germination, pour éveiller dans les jeunes ce qui foncièrement leur manque, le sens de la vénération; pour les détourner des vains plaisirs, qu'ils recherchent, faute de connaître la vraie joie. Ce n'est pas dans une salle de conférence, mais dans le camp de travail (bien différent du camp allemand, tout à fait contraire à ce qui est humain) que l'on peut faire appel aux forces intérieures. M. Wartenweiler ne nourrit aucune illusion sur le peuple suisse, qui, tout entier, manque de discipline personnelle. Sa colonie du Herzberg n'a pas la prétention d'opérer des miracles, mais tend à constituer un petit noyau de vrais Suisses, qui travaillent à faire une Suisse saine, courageuse, pure, prête à aider à ceux qui sont dans la détresse dans le monde entier.

Plus encore que ces fortes paroles, la personne du conférencier fit impression. Mais peut-on parler de conférencier? C'est un « Confédéré », comme il aime à s'appeler, qui est venu à nous, robuste et généreux, admirablement équilibré, possédant cette maîtrise de soi qui, telle un leitmotiv, a marqué toutes les étapes de ces belles journées. Puissent-elles être fructueuses!

Aux sociétés organisatrices, et bien spécialement à Mlle M. Evard, leur inspiratrice et leur cheville ouvrière, est acquise la durable reconnaissance de tous les auditeurs, qui trouveront bien longues les deux années d'attente, jusqu'aux prochaines « Journées » promises.

E. Porret.

A travers les Sociétés

Apprentissage ménager.

La propagande pour l'apprentissage ménager est une des tâches principales de notre Comité qui s'efforce de collaborer avec les institutions s'occupant du développement de cet apprentissage. Un appel spécial aux maîtresse de maison n'a pas été nécessaire ce printemps, l'offre et la demande de places d'apprentissage ayant été à peu près égales. On s'aperçoit nettement que de nouveaux débouchés sont ouverts à nos jeunes filles par l'industrie et l'hôtellerie. Le recrutement de la main-d'œuvre locale rentrant dans notre activité, on croit que, dans certains cas, nous devons aussi remédier au manque d'employées qualifiées. Cette opinion, fort répandue, si elle nous prouve que tous les moyens sont bons pour parer à la pénurie d'employés, nous montre aussi que nombre de maîtresse de maison ne se rendent pas compte qu'elles ont fortement contribué à cette pénurie, et que c'est dans leur propre intérêt qu'elles devraient se préoccuper de la formation des employées de maison.

Au cours des prochaines années, il nous faudra encore combattre pour l'apprentissage ménager, car il est nécessaire que les cercles les plus étendus de notre population soient gagnés à cette idée. La Société Suisse d'Utilité Publique nous a rendu un très grand service en consacrant le numéro d'août de son *Bulletin* au service de maison, et en permettant ainsi de faire connaître ce problème dans les milieux auxquels, jusqu'à maintenant nos préoccupations étaient étrangères. Ce numéro a été rédigé avec la collaboration de notre secrétaire générale qui a écrit l'article de tête.

Certaines difficultés d'ordre pédagogique et éducatif provenant des rapports étroits entre patronnes et apprenties sont inévitables dans l'apprentissage. Les maîtresses de maison et les bureaux de placement voient leur tâche compliquée par différents facteurs, tels que la négligence de beaucoup de parents dans l'éducation de leurs enfants, une nouvelle conception de l'idée de discipline et d'obéissance, certaine instabilité de la famille, etc. Aussi, à la demande des milieux intéressés, quelques problèmes de l'apprentissage ménager ont-ils été étudiés dans une réunion qui eut lieu à Zurich en février 1937. A la suite de ces discussions, des vœux ont été émis, entre autres, pour une meilleure collaboration des maîtresses d'apprentissage et des offices d'orientation professionnelle, pour plus de sincérité et de prudence dans les renseignements donnés sur les conditions de travail, pour une prolongation du temps d'essai et de l'apprentissage pour des jeunes filles difficiles ou mal préparées, etc.

Une commission d'apprentissage ménager, a été constituée à Zurich, à la suite de cette réunion, on peut attendre d'elle qu'elle s'occupe activement de l'organisation des examens de fin d'apprentissage ménager, puisque jusqu'à présent les apprenties ménagères devaient se présenter aux examens ménagers facultatifs en même temps que d'autres jeunes filles employées à des travaux domestiques: or, dans l'intérêt même de l'apprentissage, il est nécessaire que des examens spéciaux, à programme bien défini, soient organisés. Les examens ménagers facultatifs resteront indispensables, jusqu'à ce que toute jeune fille ait peut trouver une bonne place d'apprentissage, et nous sommes heureuses de voir que c'est encore là un de moyens d'acquérir la préparation ménagère pratique aboutissant à un examen qu'exigent certaines écoles professionnelles. Nous remarquons que l'on cherche constamment de nouveaux moyens pour organiser ces examens de fin d'apprentissage ménager; et cependant, le programme de ceux-ci doit se borner aux notions essentielles de cuisine, de travail de maison et de travail à l'aiguille.

La publication de notre certificat de fin d'apprentissage qui répond à toutes les exigences a fait faire un pas de plus vers l'unification des conditions de l'apprentissage ménager. Notre contrat unifié d'apprentissage ménager est adopté actuellement, à l'exception de Berne et de Bâle-Ville, par tous les cantons suisses-allemands ayant organisé cet apprentissage. Les *Instructions et Programmes*, que nous avons rédigés pour les cours destinés aux maîtresses d'apprentissage, en plus de l'intérêt qu'ils ont suscité, ont évité que l'on organise des cours de ce genre sans avoir préalablement établi un plan d'enseignement bien étudié. La Commission qui a élaboré notre

Variété: Sport féminin

Le passage à Genève du Rallye International Paris-St-Raphaël

N. D. L. R. *Ainsi que nous l'avions annoncé à nos lectrices, et comme celles-ci l'ont su par les quotidiens, l'heureuse initiative avait été prise de détourner légèrement de son trajet accoutumé la course automobile féminine internationale de Paris à St-Raphaël pour la faire passer à Genève à l'occasion du Salon de l'Auto. Aussi, y avait-il foule, le 17 février à midi, sur la Grand Quai, pour voir arriver au contrôle voitures grandes et petites, confortables conduites intérieures, ou chassis ouverts, et certes, si l'on avait eu à ce moment là la curiosité de poser à tous ces spectateurs masculins la question indiscrète:* La femme est-elle inférieure à l'homme?... *bien peu, devant l'endurance souriante, l'élégance tranquille, le savoir-faire et l'habileté de ces concurrentes auraient pu, en conscience, répondre affirmativement!*

Nous passons la plume à notre collaboratrice, Mme Debrit-Vogel, rédactrice de la Berna:

...Les 29 concurrentes sont arrivées à Genève à midi ayant derrière elles environ la moitié des 1400 kilomètres du trajet imposé (Paris-Vichy-St-Raphael), trajet accompli par un froid très vif et souvent sur des routes mauvaises couvertes de verglas. Voici les Britanniques, qui, à moitié gelées, mais pleines d'entrain débarquent de leurs petites voitures ouvertes, desquelles elles extraient avec un flegme incomparable d'innombrables valises, et la corbeille où jappe un chien minuscule (un prix spécial, fondé par la duchesse de Rohan, sera attribué à la concurrente qui aura fait le trajet avec le plus petit chien!). Les Françaises, et parmi elles Germaine Rouault, qui a déjà gagné deux fois cette course, s'en tiennent à leurs voitures fermées; et c'est aussi une conduite intérieure, une imposante Ford, que pilote la seule représentante du Club suisse des femmes automobilistes, Mme Loerz, membre de la Section de St. Gall-Appenzell, une Allemande établie en Suisse. Sa passagère Mme Kniep, est, elle, une Appenzelloise authentique, comme le prouve la plaque cantonale de sa voiture A. R. qui suscite un vif intérêt et est joyeusement saluée partout à Genève. Mme Lœrz est le calme personnifié; elle se déclare enchantée de la façon dont se comporte sa voiture — nous pouvons le lendemain, quand le départ est donné, constater nous-mêmes comment celle-ci prend la route malgré le froid — et trouve ce trajet extrêmement intéressant, une vraie joie pour une automobiliste qui aime le volant. Elle connaît d'ailleurs bien la route et, a déjà roulé toute seule durant de nombreux kilomètres; que sa voiture ait fait la veille sur le verglas un « tête à queue », elle le raconte comme une chose toute naturelle, ce qui prouve bien que, sans se donner les allures des grands « as du volant » étrangers, elle est une excellente et sûre conductrice.

Voici d'ailleurs ces « as » qui, non seulement empruntent pour la première fois dans cette course le territoire suisse, mais qui encore viennent pour la première fois aussi dans notre pays. Amy Johnson-Mollison, la célèbre aviatrice australienne qui se trouve ici, a abandonné les ailes pour les « animaux rampants », avec une Talbot qu'elle a seulement rapidement essayée dimanche dernier à Montlhéry. Et alors que toutes les autres concurrentes, de bon matin, dès que le signal du départ est donné, se précipitent dans leurs voitures, elle continue tranquillement la conversation commencée, laissant son moteur se chauffer, en disant: « Je préfère partir la dernière » — car elle sait bien qu'elle n'en arrivera pas pour cela la dernière! Voici aussi la charmante petite Mme Cobert, qui a oublié sa clef de contact à l'hôtel, et qui se tord les mains devant sa petite voiture pendant que toutes ses concurrentes démarrent avec fracas; et la fidèle Miss Lamberjack une habituée du rallye, qui arrive toujours en retard au parc d'autos, mais qui s'arrange en revanche à toujours se présenter un temps utile au contrôle.

Ajoutons ici que le Paris-Vichy-St-Raphaël n'est pas une course de vitesse: toutes celles qui arrivent au but sans pénalisation sont déclarées ex-aequo, et ce sont des concours particuliers d'habileté qui déterminent celles qui ont vaincu. Ne connaissons-nous pas chez nous un grand nombre d'automobilistes qui roulent depuis des années, et qui toutes, femmes médecins, travailleuses sociales, femmes d'affaires, etc. accomplissent, au cours de l'année, et dans l'exercice de leur travail quotidien, tout autant ou même davantage que les élégantes concurrentes qui nous ont honorées de leur visite? mais le travail des premières, et surtout le perfectionnement des voitures ne serait pas possible sans l'activité des autres, et c'est pourquoi notre reconnaissance et notre admiration va à toutes, quelles que soient les catégories auxquelles elles appartiennent.

Le public genevois s'est vivement intéressé à cet évènement sportif, et a fait un accueil enthousiaste à l'élégant défilé des concurrentes à travers la ville, en tête duquel roulait la belle voiture fleurie de mimosas envoyés par le maire de St-Raphaël à destination des établissements hospitaliers de Genève. La Direction du Salon de l'Auto et l'Association des Intérêts de Genève reçurent le soir du 17 les participantes au rallye, entourées de nombreux invités, à un banquet extrêmement fréquenté au restaurant du salon; et 'on se sépara en se disant au revoir à l'année prochaine. C'est au cours de ce banquet que la présidente de l'Automobile-Club féminin, Mme Walser, offrit au comte de Rohan, organisateur du rallye, une magnifique channe valaisanne comme prix pour la conductrice qui aura atteint la meilleure moyenne.

Et maintenant à quand un rallye féminin suisse?

A.-D. V.

(Traduction française).

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
Route de Chêne 7, Genève